

L'HUMANISME JURIDIQUE

Séminaire international pluridisciplinaire
sous la direction de
Luigi-Alberto Sanchi (IHD, Cnrs/université Paris II Panthéon-Assas) et
Xavier Prévost (IRM-CAHD, université de Bordeaux)

Année 2020

Géographies de l'humanisme juridique

L'Institut d'histoire du droit de l'université Paris II Panthéon-Assas, en collaboration avec l'Institut de recherche Montesquieu-CAHD de l'université de Bordeaux, organise des séances de séminaire qui ont lieu au Collège Sainte-Barbe, en salle Collinet (4 rue Valette, 75005 Paris, 3^e étage), le **vendredi de 14h30 à 16h30**.

LES CONFÉRENCES SONT PUBLIQUES.

Vendredi 10 janvier 2020 – 14h30-16h30

Avignon, un lieu majeur du développement et de la diffusion de l'humanisme juridique (c.1518-1529) ?

Géraldine CAZALS, université de Rouen (CUREJ)

Vendredi 7 février 2020 – 14h30-16h30

L'enseignement juridique en Allemagne (1520-1540).

Mathias SCHMOECKEL, université de Bonn

Vendredi 13 mars 2020 – 14h30-16h30

Le schisme des parlements « royalistes » en 1591 : théorie et application des thèses gallicanes.

Marco PENZI, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (IHMC)

Vendredi 3 avril 2020 – 14h30-16h30

Peregrinatio academica et circulation du savoir juridique au XVI^e siècle.

Luisa BRUNORI, Cnrs / université de Lille (CHJ)

Vendredi 15 mai 2020 – 14h30-16h30

Dall'interpretazione delle antiche epigrafi milanesi alla ricostruzione delle cariche municipali a Milano in epoca romana.

Annalisa BELLONI, université catholique de Milan